Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20260605-3SUBEPICERIE-DE

COMMUNE DE MAHALON
(Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 13
. votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, CLAQUIN Éric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia.

Absents : BRENEOL Carine, MOULLEC Xavier.

Secrétaire : PERON Marie-Hélène.

3 - Subvention à l'épicerie solidaire intercommunale

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de fonctionnement à l'épicerie solidaire intercommunale gérée par le CIAS du Cap-Sizun à hauteur de 0,60 € par habitant, soit 628,20 €.

Après avoir entendu M. le Maire et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

-Vote une subvention de 628,20 € au CIAS du Cap-Sizun pour le fonctionnement de l'épicerie solidaire intercommunale.

Fait et délibéré à Mahalon, le 05 juin 2026.

A Mahalon, le 09 juin 2026.

Raymond BETROM
Le Maire

MAIRIE de MAHALON (Finistère)